

Question 14

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.3.3	Principes des actes administratifs	10 points
----------------------------	------------------	---	------------------

Situation de départ

Continuation de la tâche n° 13

Hans Meier a réagi à la lettre de demande pressante du service des bourses d'études et a soumis l'ensemble des informations et documents manquants dans le délai imparti.

La demande de bourse a été traitée et Hans Meier s'est vu octroyer une bourse de CHF 5'000.– sur la base des conditions légales.

La bourse est accordée par voie de décision.

Cette question est composée de deux parties (a. et b.). Vous pourrez obtenir 10 points au maximum.

Tâche

- a. Pour qu'une décision soit légalement valable, plusieurs conditions doivent être remplies. Enumérez huit éléments qui doivent impérativement être inclus dans une décision. Vous obtiendrez 8 points pour la solution correcte.

Elément 1

Elément 2

Elément 3

Elément 4

Elément 5

Elément 6

Elément 7

Elément 8

1**1****1****1****1****1****1****1****T 8**

**Points
obtenus**

b. Expliquez le terme « voie de droit ».
Vous obtiendrez 2 points pour une explication correcte.

Points

2

T 2

Points
obtenus